Les VADS, des acteurs devenus indispensables à la sécurité routière à Ouagadougou ?

Aude Nikiema (INSS/CNRST), Emmanuel Bonnet (IRD)

Résumé

Cette note présente les résultats d'une étude réalisée sur les Volontaires Adjoints De Sécurité (VADS) à Ouagadougou.
Les données proviennent de relevés des lieux d'interventions et d'entretiens réalisés avec les volontaires et la population. Les résultats présentent l'origine de leur création de la fonction, les lieux d'intervention des VADS et leur perception par la population.

Faits saillants

- **Les VADS, un emploi jeune sous la responsabilité de la Police nationale**
- **Présence des VADS sur plus de130 carrefours accidentogènes à Ouagadougou**
- **L'action des VADS jugée indispensable par la population**

Introduction

La ville de Ouagadougou est marquée par une forte croissance qui entraine l'allongement des distances à parcourir pour les activités quotidiennes. Cette mobilité se fait dans un contexte marqué par la faiblesse des transports en commun, ce qui implique un recours aux transports individuels. Les dernières statistiques disponibles (2017) montrent pour l'année 20 000 demandes de nouvelles immatriculations de voitures particulières et 100 000 pour les deux-roues motorisés. Ces conditions participent à des accidents en hausse dans la capitale. En 2015, 65 décès étaient constatés par la BNSP, ils étaient 100 en 2020 et 186 en 2021. C'est dans ce contexte qu'est née la fonction de Volontaire adjoint de sécurité (VADS) dont le but initial est de réguler la circulation.

Approche

En janvier 2020, nous avons localisé tous les lieux d'intervention des VADS dans la ville de Ouagadougou. Des entretiens avec les volontaires (n=10) et avec les populations (n=30) ont complété la collecte d'informations. L'objectif était de connaître la perception de l'action des volontaires par les populations et par les volontaires eux-mêmes.

Résultats

VADS : un emploi sécuritaire précaire

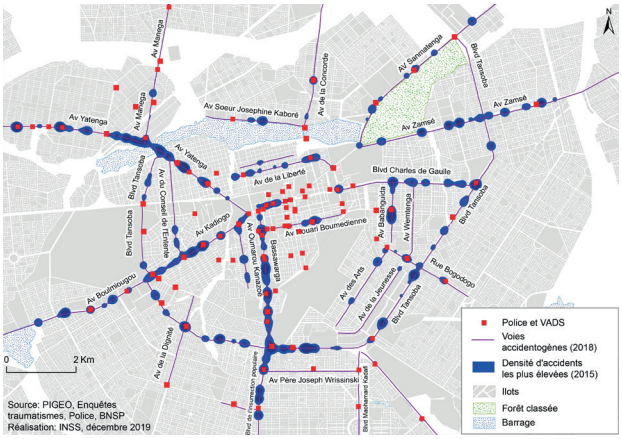
En 2010, le Programme conjoint de renforcement de la sécurité urbaine (PCRSU) a mis en place les brigades de Volontaires communaux pour la sécurité routière (VCSR). En 2013, la fonction passe de l'autorité communale à l'autorité de l'Etat et devient VADS. Ils sont mis à la disposition de la Police nationale qu'ils accompagnent pour assurer la surveillance et la régulation dans les zones à risques. Au Burkina Faso, 3000 postes ont été créés, dont 1120 sont recrutés à Ouagadougou.

Les carrefours sont les lieux d'intervention privilégiés des VADS

Les VADS interviennent autour de 130 carrefours dans la capitale. Leur rôle est d'accompagner la Police nationale dans leur mission de sécurité. Leur présence est notamment visible :

- En centre-ville : les volontaires sont implantés le long des voies bitumées, plus nombreuses dans cette partie de la ville. Le commissariat central bénéficie d'1/3 des effectifs placés sous la responsabilité de l'ensemble des commissariats de Ouagadougou.
- En périphérie : les volontaires interviennent aux carrefours connus pour leur nombre important d'accidents.

Une étude a montré que les carrefours équipés d'un feu tricolore étaient les plus à risque d'accident (Sidbega, 2015). La Police Nationale les déploient notamment sur ces lieux accidentogènes (66%). Toutefois, une étude menée en 2021 (Bonnet et al.) indique un nombre d'accidents toujours élevés sur ces carrefours. La présence des VADS reste donc nécessaire mais devrait être adaptée et se déployer non seulement aux heures de pointe, mais aussi à d'autres périodes et heures de la journée.



Localisation des lieux d'intervention des VADS (2019) et des lieux d'accidents à Ouagadougou



VADS intervenant lors d'un accident

Une présence jugée indispensable par la population

Selon les personnes interrogées, les VADS assurent l'ordre et la fluidité en circulation, ils sensibilisent au respect de la signalisation, protègent des accidents et éduquent au respect du code de la route. Il y a donc une réelle adhésion de la population à cette fonction, comme l'indique un enquêté : « la présence humaine est plus dissuasive que le feux » (un étudiant enquêté, janvier 2020). Dix enquêtés sur trente considèrent que « leur action contribuent beaucoup à la protection de la vie des populations et à la réduction des accidents » (un étudiant enquêté, janvier 2020).

Conclusion

Après 8 ans d'existence, les VADS sont devenus des acteurs reconnus dans le paysage sécuritaire à Ouagadougou, leur emploi a d'ailleurs été renouvelé par l'Etat en 2019. Les volontaires ont démontré leur rôle dans un contexte d'insécurité routière grandissante. La population les considère indispensables. Mais le constat actuel est qu'il est indispensable de leur assurer une formation avec plus de compétences (prévention et secourisme notamment) et de transformer leur statut précaire.

Recommandations pour l'action

- **Elargir la présence des VADS à tous les carrefours à risques d'accidents**
- **Former les VADS aux soins de premiers secours pour leur permettre d'assurer des soins d'urgence avant l'arrivée des sapeurs-pompiers**
- **Associer les VADS à la formation en sécurité routière en intervenant auprès des élèves en circulation**
- **Transformer ces emplois précaires en postes définitifs pour une présence assidue sur le terrain.**

Références bibliographiques

Bonnet E., Petitfour L., Dagenais C., 2021, A Ouagadougou, les blessés d'accidents de la route sont jeunes et majoritairement blessés à la tête et aux membres inférieurs, note de politique, IRD, 4 p.

Sidbega S., 2015, L'apport de la géomatique dans la gestion et le suivi des accidents de la route dans la ville de Ouagadougou : cas de l'arrondissement de Baskuy, Mémoire de master SIG, Université de Ouagadougou, 98 p